

Bourg-en-Bresse, le 5 mars 2020

L'inspectrice d'académie-directrice
académique des services
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames et messieurs les enseignants du
premier degré public

S/c de mesdames et messieurs les
inspecteurs de l'éducation nationale



Objet : appel à candidature relatif à un poste à profil vacant à la rentrée scolaire 2020

Le poste à profil de coordonnateur de l'unité d'enseignement rattaché au centre de jour d'Ambérieu en Bugey, antenne du centre psychothérapeutique de l'Ain (CPA), est à pourvoir à titre définitif à la rentrée scolaire 2020.

La fiche de poste est présentée en annexe à la présente circulaire. Le titre requis et les missions confiées à l'enseignant y sont décrites.

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de la fiche en annexe devront être adressés pour **le vendredi 20 mars au plus tard, à votre inspecteur de circonscription** qui après avis le transmettra à la division des personnels pour le **mardi 24 mars**. Les candidatures parvenues au-delà de cette date ne pourront être prises en compte.

Les candidats seront informés de la date et de l'horaire de leur entretien par un message envoyé à leur adresse mail professionnelle (**@ac-lyon.fr**).

Le candidat retenu sera nommé au 1^{er} septembre 2020 sur le poste et n'est pas autorisé à candidater à tout appel ultérieur.



Marilyne Rémer

Division des Personnels
Bureau du premier degré
public

Appel n° 4
Affaire suivie par
Sandrine Hüni
Téléphone
04 74 45 58 47
Courriel
Ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

10 rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg-en-Bresse
CEDEX



**FICHE DE CANDIDATURE
POSTE DE COORDONNATEUR DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT
RATTACHE AU CENTRE DE JOUR D'AMBERIEU EN BUGEY
(ANTENNE DU CPA DE L'AIN)**

**à retourner à votre inspecteur de circonscription
pour le vendredi 20 mars délai de rigueur**

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse électronique professionnelle :@ac-lyon.fr
(adresse sur laquelle sera envoyée la convocation à l'entretien)

Téléphone portable :

Je suis titulaire du CAPPEI

A _____ le, _____

Signature de l'intéressé(e)

Avis motivé de l'IEN de la circonscription d'origine :

Nom prénom, date et signature de l'IEN

Intitulé du poste
**Coordonnateur de l'unité d'enseignement
rattaché au centre de jour d'Ambérieu-en-Bugey,
antenne du centre Psychothérapique de l'Ain (CPA)**

Titre requis :
CAPPEI ou équivalent tout module

Descriptif :

Le centre de jour d'Ambérieu-en-Bugey est une antenne du CPA accueillant des jeunes de 5 à 20 ans présentant un trouble envahissant du développement.

L'unité d'enseignement scolarise certains de ces jeunes sur un temps partiel, dans le cadre de classes externalisées en primaire et en collège.

Le coordonnateur de l'unité d'enseignement est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice en charge de l'ASH et sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable du centre de jour.

Lieux d'implantation :

Le coordonnateur de l'unité d'enseignement sera amené à travailler dans des classes externalisées, sur deux lieux différents :

- l'école Jean Jaurès d'Ambérieu pour la scolarisation des enfants de 5 à 12 ans
- le collège de Leyment pour la scolarisation des jeunes de 12 à 16 ans.

La répartition de son temps de présence sur les deux lieux sera définie à chaque rentrée scolaire en fonction des jeunes suivis par le centre de jour, après concertation avec l'équipe du centre et validation par le médecin responsable et l'IEN ASH.

Missions :

Le coordonnateur de l'unité d'enseignement a pour missions :

- d'analyser les difficultés d'apprentissage pour chaque jeune scolarisé en classe externalisée afin d'assurer un enseignement spécifique adapté aux besoins repérés.
- de mettre en place et faire vivre une organisation pédagogique en classe, en étroite collaboration avec le personnel soignant du centre de jour qui sera mis à disposition de la classe externalisée et l'AVS-Collective.
- d'insérer les deux classes externalisées dans les équipes de l'école ou du collège : veiller à la participation de la classe externalisée à des projets communs avec d'autres classes, permettre des inclusions des élèves de la classe externalisée dans des classes ordinaires des établissements.
- d'apporter son concours dans l'analyse des situations des jeunes du centre de jour. A ce titre, il participe aux réunions de quinzaine du centre et aux réunions de prérentrée et de bilan d'année.
- d'être une personne ressource au sein des établissements d'accueil.

Qualités requises :

Le coordonnateur de l'unité d'enseignement doit faire preuve :

- d'une bonne connaissance du public accueilli lui permettant une analyse fine des situations et des besoins.
- de capacités à communiquer aisément avec tous les acteurs rencontrés (équipe du centre de jour, AVS, enseignants de l'école, du collège, directeur, principal...)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec l'IEN ASH (04.74.32.13.68)